

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je transmettrai volontiers le message au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je sais qu'il fait tout ce qu'il peut pour ses électeurs et nous ne manquerons certes pas d'en parler au ministre concerné.

\* \* \*

## LES PRODUITS DANGEREUX

### LE DIBROMOÉTHYLÈNE

**L'hon. Jake Epp (Provencher):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et traite de l'interdiction virtuelle, aux États-Unis, d'un pesticide appelé dibromoéthane et parfois dibromoéthylène. Je sais que le dibromoéthane est utilisé principalement pour fumiger les sols et également les agrumes et autres fruits tropicaux, de sorte que le problème se pose plus aux États-Unis qu'au Canada. Le ministre est-elle convaincue que le dibromoéthane présent dans les aliments, en particulier les préparations pour gâteaux, ne pose pas de danger au Canada?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je voudrais avoir l'occasion de revoir mon dossier avant de répondre au député, demain.

\* \* \*

● (1500)

## LES FINANCES

### LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES D'EMPLOI—LA RÉPARTITION DES FONDS

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et a trait au Programme d'initiatives locales d'emploi dont ont parlé mes collègues de Calgary-Ouest et de Hamilton-Wentworth. Il ne fait aucun doute que les députés libéraux ont été privilégiés par rapport aux autres députés, en ce qui concerne ce programme. On leur a garanti \$500,000 et on les a consultés spécialement sur les projets à mettre en œuvre dans les circonscriptions libérales.

Le premier ministre et son gouvernement servent leurs intérêts électoraux de façon odieuse au détriment des chômeurs. Le premier ministre va-t-il faire interdire immédiatement ce genre d'activité malséante de la part du parti libéral et de la majorité? Nous avons vu le ministre des Finances agir de cette façon répugnante. Nous ne voulons pas voir tous les membres du cabinet s'abaisser à ce niveau-là.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ai traité de cette question dans la première réponse que j'ai donnée aujourd'hui. J'ai depuis consulté les chiffres. On a affecté à cette fin 150 millions de dollars à toutes les provinces et toutes les régions du Canada y compris les Territoires. Les fonds sont attribués en fonction des taux de chômage. Le gouvernement s'est assuré que ces fonds seront

### Privilège—M. Cooper

dépensés dans les régions où le chômage est élevé. Je ne trouve pas incompatible que le ministre, dont relève l'administration de ces fonds, consulte les députés sur la meilleure façon de les utiliser. Il est constamment en contact avec les membres du caucus et les ministres régionaux. Cela me semble une bonne façon de chercher à répondre à leurs objectifs. Je le répète, ces fonds sont dépensés dans chacune des provinces. Pas un seul député libéral n'a été élu dans au moins trois provinces, et un seul a été élu dans une autre; il me semble donc, mathématiquement, qu'une partie de ces fonds doit être dépensée dans des circonscriptions conservatrices.

### LA CONSULTATION DES DÉPUTÉS

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** C'est tout simplement, monsieur le Président, que de ce côté-ci de la Chambre, nous ne sommes pas consultés et n'avons aucune participation à ces projets. Le premier ministre et son cabinet s'adonnent vraiment à du favoritisme politique. Le premier ministre va-t-il nous promettre que nous aurons notre mot à dire dans ces projets, et que nous serons tous traités d'une façon analogue à celle qu'avec ses collègues, il accorde aux membres du parti libéral? Je trouve cela odieux.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, si le député ou ses collègues ont des projets pour leur circonscription où sévit le chômage et auxquels ils aimeraient voir attribuer des fonds, qu'ils les soumettent au ministre. Je suis persuadé qu'il les examinera très consciencieusement.

\* \* \*

## PÉTITIONS

### M. SARGEANT—LES TAXES SUR LES PRODUITS DE DISTILLERIES

**M. le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que la pétition présentée par le député de Selkirk-Interlake (M. Sargeant) est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

\* \* \*

## QUESTION DE PRIVILÈGE

**M. le Président:** La présidence a reçu préavis d'une question de privilège du député de Peace River (M. Cooper). Je vais lui accorder la parole dans un instant. Cependant, les députés ont l'habitude, par courtoisie pour la présidence, de préciser l'objet de la question de privilège.

### M. COOPER—LA TENTATIVE D'INTIMIDATION IMPUTÉE À UNE FONCTIONNAIRE DE POSTES CANADA

**M. Albert Cooper (Peace River):** Monsieur le Président, c'est la première fois que j'invoque la question de privilège depuis que j'ai été élu à la Chambre. Je suis conscient qu'il s'agit d'une chose grave qu'il ne faut pas traiter à la légère.